



Compte rendu du Comité Directeur du 8 février 2009

adopté lors d'un échange de courriel le 7 mars 2009

PARIS - CISP Kellermann

Membres présents (15)

Chantal Lenfant, Virginie Blum, Christian Vuillet, Mickaël Blanchard, Rémi Gueorgiou, Jacques Leroy, Fabrice Erdinger, Christophe Dodin, Jean-Paul Ters, Michel Ediar, Gérard Lecourt, Pascal Larminach, Michel Chariou, Joël Poulain, Thomas Poirson

Membre de droit : (01) Gilles Nédélec – Directeur Technique National.

Membres absents excusés (04) :

Vincent Frey (pouvoir à Thomas Poirson), Charlotte Bouchet, Marie-France Charles, et Alain Matton (pouvoir à Michel Chariou)

Invité(s) (6) :

Hervé Letteron - DTNA - André Hermet et Bernard Dahy - CTN, Michel Simon, Pierre Durieux - co-président des WOC - Rémi Fournier (CD74)

La séance a commencé à 10 heures 40

Président de séance : Jean-Paul Ters – Secrétaire : Joël Poulain

Pour cette séance 17 voix sont représentées sur 19 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le comité directeur peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue à tous à cette réunion et les remercie de leur présence.

Bilan financier 2008 - Christian Vuillet

Le trésorier développe le bilan financier arrêté à la date du 31 décembre 2008. Ce bilan rompt avec les deux dernières années puisqu'il laisse apparaître un excédent de clôture de 28 351 €. Des efforts importants ont été consentis par tous, notamment le Haut Niveau qui n'a pas fait le programme qui était prévu. L'achat du box a été retardé pour être reporté à 2009, la situation étant plus favorable. On remarque deux mois de salaire en moins suite au départ de l'agent de développement en charge de la comptabilité compensé par la ligne expert comptable qui a assuré la gestion. POUR : 15 - ABSTENTION : 02 - CONTRE : 0

Le bilan financier 2008 est adopté

Le trésorier proposera à l'assemblée générale d'affecter ce résultat au compte 110 - report à nouveau.

Règlement financier - adoption - Christian Vuillet

Après les demandes d'explications demandées par Chantal Lenfant, le règlement financier pour l'olympiade est approuvé par :

POUR : 18 - ABSTENTION : 1 - CONTRE 0

Le règlement financier pour l'olympiade est adopté. Il sera soumis au vote de l'assemblée générale.

Bilan des commissions - Gérard Lecourt

Le comité directeur après avoir entendu les responsables des commissions, valide les bilans des diverses commissions. La commission O'Précision n'a pas transmis de compte rendu. **Adopté**

Projets des commissions - Gérard Lecourt

Lors du séminaire qui a précédé ce comité directeur, les responsables ont pu expliciter leurs projets pour l'olympiade et surtout l'année 2009. Le comité directeur valide ces projets.

Il se fixe des priorités : équilibre budgétaire - O+ - haut niveau - formation - développement territorial - avec bien sûr confirmation au co-président des woc 2011. **Adopté**

Décisions issues du séminaire

Critérium des Equipes - Fabrice Erdinger

Le responsable de la commission « pratiques sportives » informe le comité directeur de quelques modifications à la marge dans le règlement des compétitions. Il demande au comité d'ouvrir le CNE à des équipes open. **Adopté**

Relations avec l'O.N.F - Jean-Paul Ters

Les relations avec l'O.N.F sont très aléatoires. Le Président souhaite, avant de rencontrer le directeur général être au courant de tous les problèmes rencontrés. Le secrétariat général adressera un courrier à toutes les ligues afin de recenser tous les problèmes.

Réunions des Présidents - Gérard Lecourt

Le Président souhaite réorganiser une réunion avec les Présidents de ligues. Le secrétaire général doit leur proposer une date fin juin ou début septembre. L'ordre du jour : samedi : 14 h / 18 h - échanges - 20h / 23 h - réunion de zones - dimanche : 08 h / 12 h : réponses aux questions et explication de la politique fédérale.

Le club et les licences - Gérard Lecourt

Deux questions interpellent les membres du comité directeur. Les obligations en matière de licences des clubs et la licence raid multi. - Le comité directeur propose :

- pour adhérer à la FFCO, un club doit avoir - au moins 06 licenciés annuels dont obligatoirement 3 licences compétition.
- une seule licence pour toutes les pratiques (compétition : pédestre, vtt, ski et raid)
- les ligues doivent assurer un suivi et un contrôle plus soutenus.

POUR : 15 CONTRE : 1 ABSTENTION : 1

Cette motion est adoptée et sera proposée à l'assemblée générale.

Orientation de précision - Fabrice Erdinger

La fédération n'ayant pas délégué et n'ayant pas signé de convention avec la fédération handisports décide de l'appellation Critérium d'Orientation de Précision. **Adopté**

Désignation des Experts - Alain Matton

La désignation des experts à - 2 ans est quasiment impossible, les bénévoles ont beaucoup de difficultés à déterminer si longtemps à l'avance. Le responsable propose de désigner 2/3 experts par zone qui seraient chargés de l'instruction des dossiers dès réception à la FFCO. Les CCN, Délégué fédéral et arbitre ne seraient désignés que plus tard. **Adopté**

Raids multi-activités - Michel Ediar

Le responsable propose au comité d'abandonner le trophée national des raids multi activités en raison du manque d'organisateur mais surtout de l'impossibilité de la Fédération d'effectuer un contrôle de toutes les disciplines dans les organisations. La FFCO proposera un label aux organisateurs offrant une orientation conforme à un cahier des charges. **Adopté**

Propositions sociétés Marketing-Partenariat -Gérard Lecourt

Lors de sa séance du 06 septembre 2008, le comité directeur avait souhaité se donner du recul et ne pas mettre la nouvelle équipe dans l'embarras en sollicitant une société Marketing, le tarif proposé lui paraissant élevé. Entre temps, Marie-France Charles et Gérard Lecourt ont reçu au siège, une proposition de la société Event Partner spécialisée dans l'événementiel, le consulting et le marketing. Cette société nous a fait une proposition très avantageuse grâce aux relations entretenues par la Présidente au sein du CNOSF.

Proposition budgétaire de la mission :- montant d'honoraires forfaitaire (12 000€ ttc) pour la réalisation de l'ensemble de la mission et commission sur le chiffre d'affaires « Partenariat » en fonction des objectifs réalisés. Pas de commission versée tant que le chiffre d'affaires est inférieur au montant des honoraires.

Chantal Lenfant reconnaît que cette proposition est très intéressante mais demande qu'un nouvel appel d'offres soit fait. Michel Chariou estime que cela n'est pas nécessaire, retarderait d'autant plus la mission et compte tenu des sommes en jeu, n'a pas lieu d'être.

Le comité directeur décide de mandater la société Event Partner pour la recherche de partenaires et décide de valoriser cette mission à hauteur de 30 000€. **Adopté**

Communications diverses - Gérard Lecourt

- correspondance du groupement des raids multi - Michel Ediar.

Les organisateurs (associations et sociétés privées) ont décidé de se regrouper au sein d'un groupement. Ce groupement ne serait pas une fédération, ne pourrait délivrer des licences et n'aurait ni subvention du MSS, ni cadre technique. Se pose alors la question de l'avenir des raids multi au sein de la FFCO. Le comité directeur décide de mettre fin au Trophée national. Une communication de la commission raid sera faite en direction des ligues.

Le comité directeur décide de demander à siéger au conseil d'administration de ce groupement, il propose la candidature de Michel Ediar.

Le responsable de la commission des raids se rendra à la réunion d'information sur les raids multiactivités initiées par le CNOSF avec les fédérations le 25 février 2009 à 14 h 30. **Adopté**

- site web - Gérard Lecourt

A la lecture du compte rendu de la commission des raids d'orientation, il est constaté que la procédure d'affichage sur un site web n'est pas respectée ; seule la FFCO détient un site web. Les différentes activités sont déclinées à partir du site web de la fédération. Elles disposent de pages annexées et sous même graphisme qu'elles mettent à jour sous contrôle des informations par la FFCO.

En conséquence, il est demandé au responsable de la commission des raids de prendre contact avec l'attaché de communication de la FFCO pour que les raids d'orientation appliquent ces directives. **Adopté**

- adresses courriel des ligues et cd (CNIL) - Gérard Lecourt

Lors des négociations avec les partenaires équipementiers, il est ressorti que la fédération ne pouvait faire de mailing auprès de ses organes déconcentrés, en raison de leur adresse mél personnelle. En effet, la CNIL n'autorise la diffusion par internet qu'aux personnes morales (associations) et non aux personnes privées (adresses privées).

De plus, une identification unique et homogène, connue de tous, faciliterait les échanges et correspondances.

Il a donc été décidé que tous les organes déconcentrés puissent être identifiés avec l'adresse fédérale - pour une ligue : ligue.poitou-charentes@ffcorientation.fr - pour un cd : cd.landes@ffcorientation.fr.

Les organes déconcentrés sont invités à prendre contact avec Guillaume Renard qui leur fournira les instructions. A chaque changement du titulaire de la correspondance, le mot de passe sera changé. **Adopté**

Achat d'un box - Gérard lecourt

La situation financière étant devenue plus sereine, le comité directeur décide l'achat, pour un prix de 16 000€ net, du box n° 77 sis au 119-121 et 121 bis rue Haxo à Paris 19ème pour stocker le matériel. Le secrétaire général est mandaté pour : confirmer cet achat auprès du vendeur, entreprendre les démarches de demande de prêt auprès d'une banque, et celles auprès du notaire de la FFCCO. Le Président est mandaté pour signer tous les documents s'y référant et pour emprunter la somme de 18 000€ en vue de couvrir cet achat et les frais s'y rapportant. **Adopté**

Budget prévisionnel 2009 - 2010 - Christian Vuillet

Compte tenu des orientations prises par le comité directeur, une commission interne se réunira le 19 février au siège pour élaborer le budget. A l'issue les budgets seront élaborés par le Bureau Directeur et soumis à l'approbation du comité directeur. Mention en sera portée au compte rendu du prochain BD. **Adopté**

Préparation de l'AG mars 2009 - Gérard lecourt

Le secrétaire général propose au comité directeur d'adopter le calendrier préparatoire à l'assemblée générale tel que présenté. **Adopté**

Accompagnement du comité d'organisation du WOC 2011

Le Président a souhaité que l'ensemble du comité directeur réuni, soit tenu informé de l'avancement des travaux du comité d'organisation et a demandé à Pierre Durieux co-président d'en être le porte parole.

Demande d'organisation de la CUP 2010 - CD Haute-Savoie - Rémi Fournier

Le président a également souhaité que le comité départemental de Haute Savoie vienne défendre devant le comité directeur son dossier de demande d'organisation d'une étape de coupe du monde en octobre 2010. La décision définitive sera prise lors du CD du 28 mars 2009.

La séance se termine à 13 h 35

Le Président

Jean-Paul TERS
Signé : JP Ters

Le secrétaire de séance

Gérard.LECOURT
Signé : G.Lecourt